

DOSSIER D'INSCRIPTION
Recyclage Prévention et Secours en Equipe
de niveau 1
PSE1 (Recyclage)

Session du.....

Fiche d'inscription

Nom :

Nom de Jeune fille :.....

Prénom :.....

Nationalité :.....

Né(e) le :..... à

Tél :.....

E-mail (majuscule) :

.....
Adresse :.....

CP :..... Ville :.....

Avez-vous des problèmes de santé et/ou des antécédents médicaux ?

.....
.....

Le tarif : 65 euros

Fait à

Le

Signature

PREREQUIS :

- Être âgé(e) de plus de 16 ans minimum ;
- Être titulaire du Diplôme PSE1

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- La « Fiche d'inscription » et le « Questionnaire » ci-joints dûment complétés, accompagné des pièces demandées
- L'autorisation de droit à l'image complétée et signée
- La Charte d'engagement du stagiaire signée
- Transmettre une copie de votre Diplôme PSE1 et une copie de votre pièce d'identité

Matériel obligatoire dès l'entrée en formation

- Tenue confortable
- Un stylo

ANNEXES

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)

(Nom-Prénom du Candidat à la formation ou de son Responsable légal si personne mineure)

Autorise Le Grand Bleu à utiliser mon image ou celle de mon enfant sur support papier ou internet pour la présentation ou l'illustration des activités de l'association et autorise les médias/la presse à utiliser des photos où figureraient mon image ou celle de mon enfant dans le cadre d'articles et/ou de reportage réalisés sur les activités de l'association.

Aucune indemnité financière ne pourra être réclamée en cas de diffusion d'images.

Fait à :

Le: / /

Signature :

CHARTE D'ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

" En tant que stagiaire je m'engage à :

- Être à l'heure
- Agir dans le respect des règles de citoyenneté
- Être respectueux des autres
- Être respectueux de l'encadrement
- Être respectueux du matériel et des locaux mis à ma disposition."

Signature du stagiaire :

Informations importantes :

- Tout dossier d'inscription incomplet sera rejeté.
- Le Grand Bleu se réserve le droit d'annuler une session de formation en cas d'effectif insuffisant.
- Toute activité commencée est due, il ne sera effectué aucun remboursement.